



Moi, perso...

Argent

Pensez aux plans B du livret A

Le produit d'épargne préféré des Français est garanti et exonéré d'impôt mais ne rapporte plus grand-chose... D'autres placements, sans risque eux aussi, sont toutefois plus rémunérateurs.

Par Agnès Lambert, illustration Charlotte Molas.



Malgré la baisse de la collecte observée cet automne, le livret A reste le placement chouchou des Français. Fixé à 0,75 %, son taux de rémunération est très honorable comparé à celui des autres placements liquides, souvent proche de zéro. Mais avec une inflation de 2,1 % en 2018 – elle est estimée à 1,7 % en 2019 –, vous perdez du pouvoir d'achat en laissant votre épargne dormir sur ce compte, plafonné à 22 950 euros, ou sur un livret de développement durable et solidaire (LDDS), limité à 12 000 euros. Ne négligez pas les autres produits d'épargne sans risque.

Le livret d'épargne populaire, le meilleur

Réservé aux ménages modestes sous condition de ressources et plafonné à 7 700 euros, le livret d'épargne populaire (LEP) rapporte 1,25 %, exonéré d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Son taux, plus intéressant que celui du livret A bien que lui aussi inférieur à l'inflation, fait de lui le meilleur placement sans risque du marché. Vous pouvez réaliser des versements ou des retraits dessus à tout moment. Pour en ouvrir un en 2018, il fallait afficher un revenu fiscal de référence inférieur à 19 468 euros pour une personne célibataire.

L'assurance-vie n'a pas dit son dernier mot

Le fonds en euros de l'assurance-vie a rapporté en moyenne 1,8 % en 2017, soit environ 1,5 % après prélèvements sociaux. En 2018, ce rendement devrait être compris entre 1,7 % et 1,8 %, et dépasser 2,5 % pour les meilleurs. Le rachat (retrait) prend toutefois plusieurs semaines, et les gains sont imposés en fonction de l'âge du contrat et de la date des versements. Pour ceux effectués depuis le 27 septembre 2017, les gains sont soumis au



prélèvement fiscal unique de 30 %. « Le fonds en euros constitue une bonne alternative au livret A pour votre épargne de précaution à dix-huit ou à vingt-quatre mois », souligne Guillaume Eyssette, directeur associé du cabinet de gestion de patrimoine Gefinéo.

Certains plans épargne logement encore rentables

Les épargnants détenant un plan épargne logement (PEL) ouvert avant 2016 bénéficient d'une rémunération intéressante. Les PEL souscrits entre le 1^{er} août 2003 et le 31 janvier 2015 rapportent, net, entre 1,75 % – s'ils ont plus de douze ans – et 2,07 % – s'ils sont plus récents. Le taux reste le même toute la durée du plan, mais tout retrait d'argent entraîne la clôture du PEL. Il ne faut donc y verser que des sommes dont vous n'aurez pas besoin à court terme. Depuis 2016, ouvrir ce type de plan, plafonné à 61 200 euros, n'a plus aucun intérêt. Ramené à 1 % brut, il ne rapporte, en net, que 0,7 %!